

	«NOM1»	Création : «datecreat1» Diffusion : «prefsite15»
	«CODEPROCED»	Pages : 1 /5 Version : V«indice1»

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

<u>Domaine</u> RÉALISATION DU SERVICE	<u>Fonction</u> ELIMINATION/DÉCHETS	<u>Caractéristique</u> SOINS MÉDICAUX
--	--	--

<u>Type</u> PROCÉDURE	<u>Date de péremption</u> 30/07/2010
--------------------------	---

<u>Mots clefs</u> : ANTICANCEREUX/ CYTOTOXIQUES/ CYTOSTATIQUES/ DASRI/ DESINFECTION/ MEDICAMENTS/ EMAS/ TRAITEMENTS/

	<u>Référentiel</u> EMAS ANAES 2 RCT Réf18 RÉF18.D HAS V2010 CHAP1 Réf7 CRIE
--	--

DIFFUSION DU DOCUMENT

GÉNÉRALE	RESTREINTE
	X

GROUPE DE TRAVAIL

NOM – PRENOM	FONCTION	NOM – PRENOM	FONCTION
Pierre BERGER	Président du CLIN		
Barbara BRENNING	Adjointe Service Hôtelier		
Jean-Pierre BIANCHI	Responsable Magasin		
Jean-Pierre WARNIER	Responsable Désinfection		

LEGITIMITE DU DOCUMENT

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
Nom : PETIT Didier	Nom : BOUYSSIE Martine	Nom : FOUGEREAU Emmanuelle
Fonction : Responsable Hôtelier	Fonction : RAQ	Fonction : Pharmacien Responsable
Date : 02/07/2007	Date : 31/07/2007	Date : 31/07/2007
Visa :	Visa :	Visa :

	«NOM1»	Création : «datecreat1» Diffusion : «prefsite15»
	«CODEPROCED»	Pages : 2 /5 Version : V«indice1»

SOMMAIRE

1.0 OBJET	3
2.0 DOMAINE D'APPLICATION	3
3.0 MOYENS	3
3.1 Locaux	3
3.2 Matériels	3
3.3 Conditionnements	3
4.0 RESPONSABILITES	3
5.0 DOCUMENT DE REFERENCE	3
6.0 MISE EN ŒUVRE	3
6.1 Filière DASRI	3
6.2 Filière Anticancéreux	4
6.3 Emballages polystyrène	4
6.4 Autres déchets	4
7.0 GLOSSAIRE	4
8.0 EVALUATION	4
9.0 DOCUMENTS ASSOCIES	5
9.1 Documents liés	5
9.2 Formulaires liés	5
9.3 Annexes	5

Bordereau de diffusion d'un document qualité
 Accusé de réception

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

N° de Version	Date	Objet de la modification
01	02/07/2007	Création initiale du document au sein de prolab.
01	30/07/2008	Relecture sans modification majeure. Péréemption prolongée.
01	30/07/2009	Relecture sans modification majeure. Péréemption prolongée.

	«NOM1»	Création : «datecreat1» Diffusion : «prefsite15»
	«CODEPROCED»	Pages : 3 /5 Version : V«indice1»

1.0 OBJET

Décrire la prise en charge des déchets émis par les activités de la pharmacie, en vue de leur élimination.

2.0 DOMAINE D'APPLICATION

- Pharmacie

3.0 MOYENS

3.1 Locaux

- Zone de déballage de la pharmacie
- Local déchets du Rez-de-chaussée Supérieur Ouest
- Local de stockage du bâtiment de la conciergerie

3.2 Matériels

- Conteneurs déchets

3.3 Conditionnements

- Collecteurs et sacs DASRI
- Collecteurs anticancéreux

4.0 RESPONSABILITES

- Personnel de la pharmacie
- Agents du prestataire de nettoyage
- Agents de désinfection

5.0 DOCUMENT DE REFERENCE

- Guide de l'hygiène et des déchets des établissements de soins – Ed DALIAN.
- Liste unique des déchets issue du décret 2002-540 du 18 avril 2002.
- Circulaire DHOS du 13 février 2006 relative à l'élimination des déchets générés par les traitements anticancéreux.

6.0 MISE EN ŒUVRE

6.1 Filière DASRI

Sont éliminés suivant la filière DASRI :

- les conditionnements secondaires d'anticancéreux (emballages)
- les déchets émanant de la préparation des chimiothérapies, hors produits concentrés
- les médicaments fournis dans le cadre des essais thérapeutiques (flacons vides et pleins, injectables et non-injectables) à l'exception des anticancéreux

Ils sont

- déposés dans des sacs jaunes ou des collecteurs d'objets piquants et tranchants
- collectés par les agents du prestataire de nettoyage
- stockés dans les conteneurs DASRI du local déchets au sous-sol Ouest avant enlèvement par la société BSE.

	«NOM1»	Création : «datecreat1» Diffusion : «prefsite15»
	«CODEPROCED»	Pages : 4 /5 Version : V«indice1»

Cf. Procédure d'élimination des DASRI en document lié.

6.2 Filière Anticancéreux

Sont éliminés suivant cette filière :

- les déchets placés dans les poubelles de l'isolateur (fonds de flacons d'anticancéreux)
- les flacons d'anticancéreux non utilisés, périmés, injectables et non-injectables
- les médicaments anticancéreux fournis dans le cadre des essais thérapeutiques (flacons vides et pleins, injectables et non-injectables)
- les déchets émanant de la préparation sous hotte
- les filtres de l'isolateur et de la hotte

Ils sont déposés dans les conteneurs carton Interpack (réf : 6851).

Les conteneurs carton sont :

- collectés par les agents de désinfection
- stockés dans le local conciergerie
- évacués à la demande du service désinfection par la société SOLAMAT MEREX.

Cas particulier : les retours de toxiques

Les retours de toxiques sont

- déposés dans les conteneurs carton Agerma réf : 6425
- collectés par les agents du prestataire de nettoyage
- stockés dans les conteneurs DASRI.

Cf. Procédure d'élimination des DASRI en document lié.

6.3 Emballages polystyrène

Ils sont :

- déposés dans la zone de déballage de la pharmacie
- collectés par les agents de désinfection
- stockés dans la benne DIB avant enlèvement par la société ONYX.

6.4 Autres déchets

L'élimination des cartouches d'encre, cartons, papier, piles, DEEE, DAOM, DIB,... suit les procédures institutionnelles. Cf. Affiche « Tri et filières d'élimination des déchets à l'Institut Paoli-Calmettes », dans les locaux déchets.

7.0 GLOSSAIRE

DAOM	Déchet assimilé aux ordures ménagères
DASRI	Déchet d'activités de soins à risque infectieux
DEEE	Déchet d'équipements électriques et électroniques
DIB	Déchet industriel banal

8.0 EVALUATION

Selon le mode opératoire « Contrôle des locaux déchets ».

Ce document est mis à jour systématiquement lors de la date de péremption. La lisibilité du document est évaluée par chaque nouveau personnel intégrant le service.

	«NOM1»	Création : «datecreat1»
	«CODEPROCED»	Diffusion : «prefsite15» Pages : 5 /5 Version : V«indice1»

9.0 DOCUMENTS ASSOCIES

9.1 Documents liés

- [SPR-EVAL-ENV.FTQ/05-0002](#) ORGANISATION DEGRADEE DE LA FILIERE D'ELIMINATION DES DECHETS
- [SVC-DECH-SMD.PRO/07-0006](#) ELIMINATION DES DASRI
- [SVC-PIDE-PVT.MOP/05-0017](#) UTILISATION DES COLLECTEURS D'OBJETS PIQUANTS ET TRANCHANTS
- [SVC-DECH-DIV.PRO/04-0028](#) ELIMINATION DES PILES USAGEES
- [SVC-DECH-EMB.PRO/05-0005](#) ELIMINATION DES CARTONS
- [SVC-DECH-IMP.PRO/05-0006](#) ELIMINATION DES CARTOUCHES D'IMPRESSION
- [SVC-DECH-MUN.PRO/05-0004](#) ELIMINATION DU PAPIER
- [SVC-DECH-MUN.PRO/07-0005](#) ELIMINATION DES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES
- [SPR-EVAL-ENV.MOP/05-0006](#) CONTROLE DES LOCAUX DECHETS
-

9.2 Formulaires liés

9.3 Annexes

Bordereau de diffusion d'un document qualité
 Accusé de réception